

## **Budget et assurance-emploi : un trop petit pas... mais dans la bonne direction**

**Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 23 mars 2016** – le Mouvement d'Action Solidaire des Sans-Emploi (MASSE) des Chenaux n'est pas vraiment impressionné par les mesures sur l'assurance-emploi contenues dans le budget fédéral. Outre le fait qu'on met enfin fin à l'odieuse obligation de rechercher des emplois à des salaires dérisoires et éloignés de son lieu de résidence, le budget reste encore loin de corriger tous les torts causés par le dernier gouvernement conservateur.

En effet, pour Pierre Blanchet, coordonnateur du MASSE : « On est loin de sortir le champagne! L'élément le plus controversé de la réforme - la définition d'emploi convenable - est éliminé, mais qu'est-ce que le gouvernement fédéral fait par rapport au Tribunal de la sécurité sociale ? Qu'est-ce qu'il fait pour régler le problème du trou noir pour les travailleurs saisonniers des régions à haut taux de chômage ? ». À cet effet, le gouvernement réintroduit la mesure qui permettait de verser jusqu'à 5 semaines de prestations supplémentaires. « Le problème, c'est que cette mesure s'adresse dorénavant aux 12 régions ayant enregistré la plus grosse hausse de leur taux de chômage et non plus celles où le taux de chômage est très élevé. Donc malheureusement, aucune région du Québec ne pourra en bénéficier » déplore M. Blanchet.

Le MASSE souhaite néanmoins saluer l'abolition de la règle discriminatoire s'adressant aux nouveaux arrivants sur le marché du travail qui les obligeait à cumuler 910 heures assurables pour être admissibles à l'assurance-emploi. Pour M. Blanchet « il s'agit là d'un pas dans la bonne direction, mais on est encore loin de régler le problème de l'accessibilité au régime ». Le MASSE se réjouit également qu'enfin le gouvernement fédéral investisse afin d'améliorer les services offerts aux chômeurs et d'accélérer le traitement des demandes de prestations.

Pour le MASSE, les mesures contenues dans le budget 2016 demeurent insuffisantes; des améliorations substantielles doivent être apportées au régime d'assurance-emploi afin qu'il protège réellement les gens qui perdent leur emploi. Pour ce faire, l'organisme défendant les chômeurs et chômeuses dans la MRC des Chenaux demande au gouvernement de mettre en place les mesures suivantes : seuil d'accessibilité de 350 heures ou 13 semaines, taux de prestations d'au moins 70% basé sur les 12 meilleures semaines, abolition des exclusions de plus de six semaines, l'abrogation complète de la réforme mise en place par le gouvernement précédent (dont le Tribunal de la sécurité sociale), un minimum de 35 semaines de prestations, ajout de 1 à 5 semaines de prestations supplémentaires pour les régions à haut taux de chômage, protection de la caisse d'assurance-emploi afin que les cotisations ne servent qu'au versement de prestations.

*Le MASSE des Chenaux est membre du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, le plus important regroupement d'organismes de chômeuses et de chômeurs au Québec. Ensemble, ils luttent pour le rétablissement d'un régime d'assurance-chômage juste et universel.*